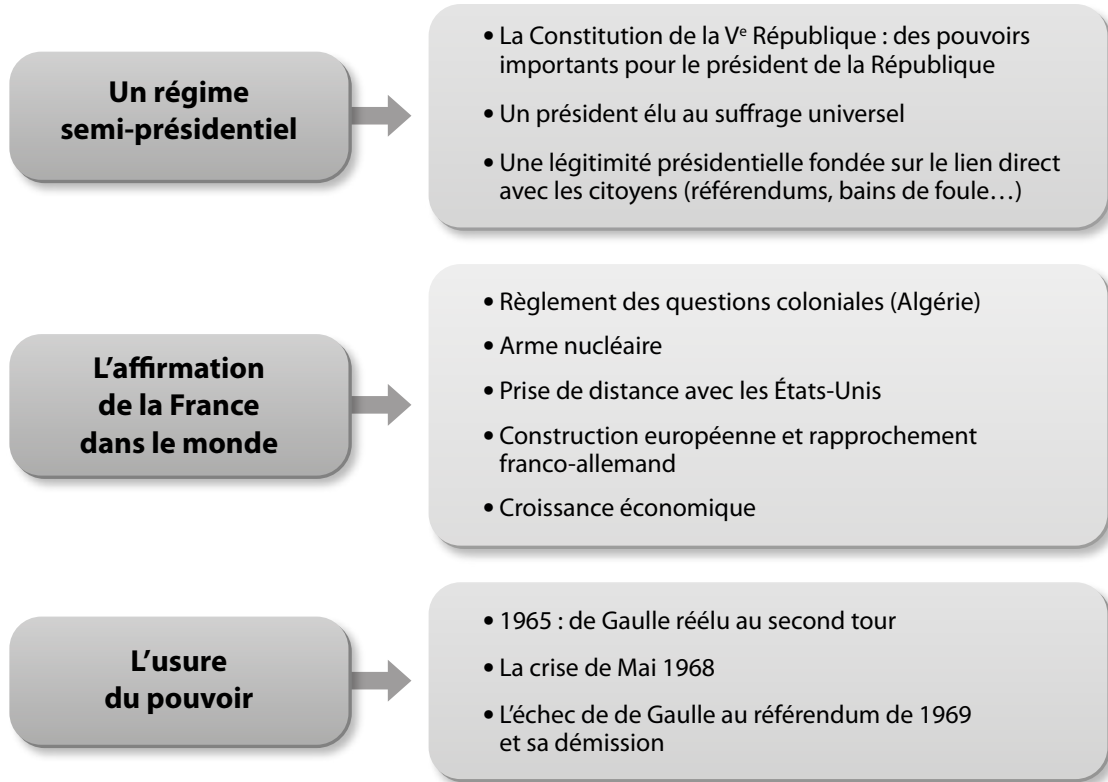


Fiche de révision

Chapitre 11 – De Gaulle, fondateur de la V^e République

● L'essentiel



1. Le général de Gaulle est rappelé au pouvoir lors de la crise de Mai 1958. Il établit une nouvelle constitution adoptée en septembre 1958 par référendum qui donne naissance à la **V^e République**. Elle met en place un **régime semi-présidentiel** dans lequel le pouvoir exécutif est renforcé et s'appuie sur des liens directs avec les Français : élection du président au suffrage universel (1962), référendums, « bains de foule »...

2. De Gaulle veut aussi affirmer la **grandeur de la France dans le monde** : il règle les questions coloniales, dote la France de l'arme nucléaire, prend ses distances avec les États-Unis et contribue à la construction européenne en se rapprochant de l'Allemagne.

3. Mais à partir de 1965, **l'usure du pouvoir** se fait sentir, illustrée par la crise de Mai 1968. De Gaulle se sent désavoué par la population lors du référendum d'avril 1969 où le « non » l'emporte. Face à cet échec, il démissionne le 28 avril 1969.

Les dates clés

1958-1969 : les années de Gaulle **Repère BREVET**

1958 : fondation de la V^e République **Repère BREVET**

13 mai 1958 : crise algérienne. Retour du général de Gaulle au pouvoir

1962 : référendum pour l'élection du Président au suffrage universel

1965 : première élection du président au suffrage universel sous la V^e République

1968 : crise de Mai 1968

1969 : démission du général de Gaulle

● Les mots clés

Coopération : accords d'aide économique, culturelle et humanitaire entre deux pays.

Pouvoir exécutif : pouvoir de faire exécuter les lois sur l'ensemble du territoire. Il se compose du président de la République et du gouvernement dirigé par le Premier ministre.

Référendum : consultation des citoyens sur un projet de loi. Ils répondent par oui ou par non à la question posée.

V^e République : République mise en place en 1958 par le général de Gaulle.